

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	30
Représentés	11
Absents	2
Votes	
Pour	41
Contre	
Abstention	
N.P.P.V	

Conseil Municipal

Séance du Mercredi 6 novembre 2024

Le mercredi 6 novembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 29 octobre 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Étaient présent.e.s :

M. Mmes. : PANETTA Tonino, ID ELOUALI Ali, OSTERMEYER Sushma, LORES Monique, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, CHALBI Yacin, MARQUES Henrique, HACHE Bénédicte, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, THIAM Moustapha, SASU Hancès, GARROUT Karim, ALIROL Béatrice, OMRANE Alain, COHEN Rachel, BOURVEN Julien, POUDY Franklin, CHIRRAANE El Arbi, FADLI Hafida, CHASSAY Laurent, BOLLE Kristian, SOMSOUK Billy, DESROCHES Damien, DESPRES Catherine, BALIAS Thierry, ESSONE-MENGUE Terence, GUILLAUD-BATAILLE Fabien, LEMOINE Nathalie,

Étaient représenté.e.s :

COELHO Vasco donne mandat à DRUART Frédéric
BENKHALA Malika donne mandat à PANETTA Tonino
GAULIER Danièle donne mandat à SASU Hancès
LANTERNIER Lucie donne mandat à OSTERMEYER Sushma
BANCE Stéphane donne mandat à BOLLE Kristian
FOURNIER Laura donne mandat à MARQUES Henrique
BEZACE Mathilde donne mandat à HACHE Bénédicte
AOUMMIS Hassan donne mandat à DESPRES Catherine
FOURNIAUD Martine donne mandat à GUILLAUD-BATAILLE Fabien
HUTIN Sébastien donne mandat à BALIAS Thierry
DIMNET Jocelyne donne mandat à BOURVEN Julien

Étaient absent.e.s :

FONDENEIGE Matthias
DOS REIS Sabrina

Secrétaire de séance :

DESROCHES Damien

Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission au
contrôle de légalité de la
Préfecture de Créteil le

.....12/11/2024.....

de la publication le

.....13/11/2024.....

O B J E T

**Attribution d'acomptes de subventions au Théâtre Cinéma et au Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS) de Choisy-le-Roi- Budget 2025**

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20241112-DEL-24-126-DE
Date de télétransmission : 12/11/2024
Date de réception préfecture : 12/11/2024

Attribution d'acomptes de subventions au Théâtre Cinéma et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Choisy-le-Roi - Budget 2025

LE CONSEIL,

Oùï, l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2121-29 et L. 2312-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57.

Vu l'avis de la commission des Finances - Commerce - Marchés - Développement économique - Emploi - Insertion du 28 octobre 2024,

Considérant les difficultés de trésorerie que connaissent en début d'année certaines associations, organismes ou certains établissements publics subventionnés par la commune,

Considérant qu'il est possible de leur verser un acompte sur le montant de la subvention qui sera votée lors de l'approbation du budget primitif 2025 pour assurer la continuité de leur fonctionnement en début d'année,

DÉLIBÈRE

Article 1 : Décide de verser un acompte sur les subventions au titre de l'année 2025 à hauteur de :

- 426 000 € à la régie théâtre cinéma Paul Eluard
- 600 000 € au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Article 2 : Précise que les inscriptions budgétaires des dépenses correspondantes seront prises en compte et complétées lors du vote du budget primitif 2025.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa publication sur le site internet de la ville www.choisyleroi.fr. Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance du 06 novembre 2024.

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi

The image shows a blue ink signature of Tonino Panetta over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Choisy-le-Roi' at the top and 'Mairie de Choisy-le-Roi' at the bottom. The signature is written in a cursive style.